

No :
705-06-000011-214

Référée
de

Salle
prévue
15.02

Date

Le 18 octobre 2022

L'HONORABLE LUKASZ GRANOSIK, J.C.S.

JG2551

Partie demanderesse

Unetelle
Madame X

Absentes

Procureur(s)

Me David Schulze
dschulze@dionneschulze.ca

Me Joëlle Perron-Thibodeau
jperron-t@dionneschulze.ca

Me Léa Lemay Langlois
llemaylanglois@dionneschulze.ca

DIONNE SCHULTZE

Présents

Partie défenderesse

Centre intégré de santé et de services
sociaux de Lanaudière

Dr Richard Monday
Dre Yvonne Brindusa Vasilie

Absents

Procureur(s)

Me Marie-Nancy Paquet
mnpaquet@lavery.ca

Me Anne Bélanger
abelanger@lavery.ca
LAVERY DE BILLY, s.e.n.c.r.l.

Me Marie-Ève Bélanger
mebelanger@mccarthy.ca

Me Mathieu Bernier-Trudeau
mbtrudeau@mccarthy.ca
MCCARTHY TÉTRAULT s.e.n.c.r.l.

Présents

Nature de la cause
action collective

Montant : \$

Cote(s)	Requête (s)
xx	Gestion

Greffier(ière)	Interprète	Sténographe
Madalina Vancu	N/A	N/A

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

Audition AM :	Début	Fin	Audition PM :	Début	Fin
	09:29	09:59			

Affaires référées au maître des rôles	Résultat de l'audition

HEURE

09:29 **OUVERTURE DE L'AUDIENCE**
Identification des procureurs

No :
705-06-000011-214

Référée
de

Salle
prévue
15.02

Date

Le 18 octobre 2022

L'HONORABLE LUKASZ GRANOSIK, J.C.S.

JG2551

09:30 Échanges de part et d'autre (preuve appropriée et durée de l'audience)

09:39 **JUGEMENT :**

VU la demande modifiée;

CONSIDÉRANT l'art 206 C.p.c.;

CONSIDÉRANT l'absence de contestation;

LE TRIBUNAL :

ACCORDE la permission de modifier la *Demande introductive d'instance*;

Sans frais de justice.


L'HONORABLE LUKASZ GRANOSIK, J.C.S.

09:40 **VU** la demande pour permission de déposer une preuve appropriée du défendeur CISSS de Lanaudière du 30 sept 2022;

CONSIDÉRANT l'art. 574 C.p.c.;

CONSIDÉRANT l'absence de contestation;

LE TRIBUNAL:

ACCORDE la demande selon ses conclusions.


L'HONORABLE LUKASZ GRANOSIK, J.C.S.

09:41 **VU** la demande des défendeurs Dr Monday et Dre Vasilie du 30 sept 2022;

CONSIDÉRANT l'art. 574 C.p.c.;

CONSIDÉRANT la position des demandereses;

LE TRIBUNAL :

ACCORDE partiellement la *Demande pour permission de déposer une preuve appropriée*;

PERMET aux défendeurs Dr Monday et Dre Vasilie de produire sous scellés dans les 15 jours de ce jugement les extraits des dossiers médicaux des demandereses, suivant l'annexe A de la demande;

RÉFÈRE le reste de la demande à l'instruction qui aura lieu le 23 novembre 2022 pour une durée de deux heures à un endroit à être déterminé;

No :
705-06-000011-214

Référée
de

Salle
prévue
15.02

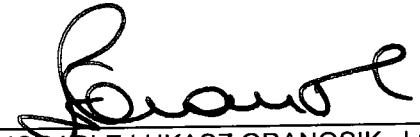
Date

Le 18 octobre 2022

L'HONORABLE LUKASZ GRANOSIK, J.C.S.

JG2551

Frais de justice à suivre.



L'HONORABLE LUKASZ GRANOSIK, J.C.S.

09:47

VU la *Demande pour l'utilisation d'un pseudonyme* et l'*Ordonnance de mise sous scellés*;

CONSIDÉRANT l'absence de contestation;

CONSIDÉRANT la nature du dossier;

LE TRIBUNAL :

ACCUEILLE cette demande;

AUTORISE les demandresses à ester en justice sous les pseudonymes de « U.T. » et « M. X. » et ce pour toutes les procédures judiciaires;

ORDONNE que tous les dossiers médicaux et tous les renseignements personnels permettant d'identifier les demandresses soient déposés sous scellés.

Sans frais de justice.



L'HONORABLE LUKASZ GRANOSIK, J.C.S.

09:51

SUSPENSION DE L'AUDIENCE

09:57

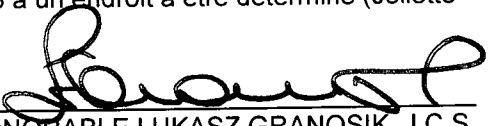
REPRISE DE L'AUDIENCE

09:57

Échanges de part et d'autre

Agissant en gestion, **LE TRIBUNAL :**

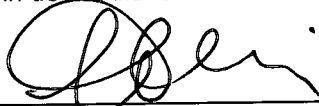
FIXE l'instruction de la *Demande d'autorisation* les 10 et 11 mai 2023 à un endroit à être déterminé (Joliette ou à défaut, Montréal).



L'HONORABLE LUKASZ GRANOSIK, J.C.S.

09:59

Fin de l'audience



Madalina Vancu g.a.c.s.